Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

©FAO/Thomas Nicolon

Le site de mise en œuvre du SWM Programme en Ituri

République démocratique du Congo

En République démocratique du Congo (RDC), le Programme de gestion durable de la faune sauvage (SWM Programme) est mis en œuvre au sein et autour de la réserve de faune à okapis (RFO), une aire protégée d'une grande richesse biologique et classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Contexte politique et de gouvernance

Créée en 1992, la RFO est une aire protégée s'étendant sur 13 726 km² et faisant partie des provinces de l'Ituri et du Haut-Uélé. En RDC, la gestion des aires protégées, et de la faune sauvage de manière générale, relève du Ministère de l'environnement et développement durable (MEDD). Ce dernier a mis en place deux institutions afin de l'appuyer dans cette tâche localement:

- l'**Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN)**, sous tutelle du MEDD et responsable de la gestion de la faune dans les aires protégées (y compris dans les domaines et réserves de chasse);
- la **Direction de la conservation de la nature (DCN)**, direction ministérielle responsable de la gestion de la faune dans toutes les portions du territoire non couvertes par le mandat de l'ICCN.

Avec le soutien de

Financé par l'Union européenne

Partenaires nationaux

L'ICCN peut aussi conclure des partenariats public-privé de cogestion des aires protégées. Depuis septembre 2019, la RFO est ainsi cogérée par l'ICCN et la Wildlife Conservation Society (WCS). Dans les réserves naturelles intégrales, l'interdiction d'exploitation est en général totale. Néanmoins, la loi prévoit que l'organisme chargé de la gestion d'une aire protégée puisse, à titre exceptionnel, accorder des dérogations, notamment dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publique, ainsi que de la sécurité alimentaire des populations riveraines des aires protégées. C'est ainsi que depuis la création de la réserve en 1992, les communautés riveraines de la réserve naturelle intégrale de la RFO ont pu continuer à exercer leurs activités de subsistance aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la réserve. Ceci à condition de respecter les méthodes et outils définis en concertation avec l'ICCN, gestionnaire de la RFO, notamment le zonage précis délimitant les zones d'utilisation communautaire (chasse, agriculture) des zones de protection intégrale, où aucune activité n'est tolérée. Dans les territoires hors des aires protégées, l'accès aux ressources naturelles peut s'organiser via des concessions forestières des communautés locales (CFCL) qui confèrent explicitement aux communautés des droits d'accès et d'usage aux ressources forestières, notamment à la faune, sur une zone définie moyennant l'élaboration d'un plan simple de gestion.

Contexte environnemental

La RFO jouit d'un patrimoine biologique exceptionnel et qui reste encore largement sous-étudié. Constituée majoritairement de forêt tropicale de basse altitude, elle est aussi caractérisée par une diversité d'habitats particuliers, tels que des forêts-galeries, des zones de forêts marécageuses issues d'un réseau hydrographique très dense, des savanes ou encore des inselbergs (UNESCO, 1996). Ces environnements particuliers constituent des habitats pour une flore et une faune très diverses, dont certaines espèces endémiques: y ont été recensées 1 204 espèces de plantes vasculaires Gereau, R. 2020. «Checklist of the Okapi Wildlife Reserve». Personnel communication to Fiona Maisels, 12 Novembre 2020), au moins 333 espèces d'oiseaux (Plumptre, 1997), ainsi que plus de 100 espèces de mammifères, avec notamment plusieurs espèces de grands mammifères menacées comme l'okapi (*Okapia johnstoni*), l'éléphant africain de forêt (*Loxodonta cyclotis*) et le chimpanzé de l'Est (*Pan troglodytes schweinfurthii*) (IUCN/WCMC, 1995).

Okapi
©WCS/Julie Larsen

Éléphant africain de forêt
©WCS/Guillaume Baralle

Chimpanzé de l'Est
©WCS/Julie Larsen

Contexte humain

La RFO est située en majorité dans la province de l'Ituri, mais également dans la province de Haut-Uélé pour sa partie nord. Ces provinces sont peu peuplées par comparaison avec le reste du pays. Ainsi, le dernier recensement effectué en interne par WCS faisait état de 21 000 personnes vivant au sein de la RFO. Néanmoins, ces données sont à actualiser, notamment en raison de la forte natalité ainsi que des vagues migratoires provenant des provinces adjacentes. Ainsi, d'après les statistiques de l'administration du territoire de Mambasa, on estime qu'aujourd'hui plus de 940 000 personnes vivent sur le territoire de Mambasa et que la ville de Mambasa elle-même, située à une dizaine de kilomètres de la réserve, regroupe au moins 35 000 personnes.

Dans et autour de la RFO, la population est majoritairement composée de ménages d'origine bantoue (83%), ainsi que de peuples autochtones (17%), notamment les Mbuti, les Batwa et les Efe (Baraka, 2009). Dans certains des villages pilotes du SWM Programme au cœur de la réserve, les peuples autochtones représentent presque la moitié de la population (47% et 49% à Eboyo et Bapukeli respectivement).

Ces populations (communautés locales bantoues et peuples autochtones) peuvent pratiquer différentes activités impliquant une utilisation des ressources naturelles, parfois occasionnellement ou encore contre rémunération, afin de subvenir à leurs besoins, comme détaillé dans le graphique ci-dessous:

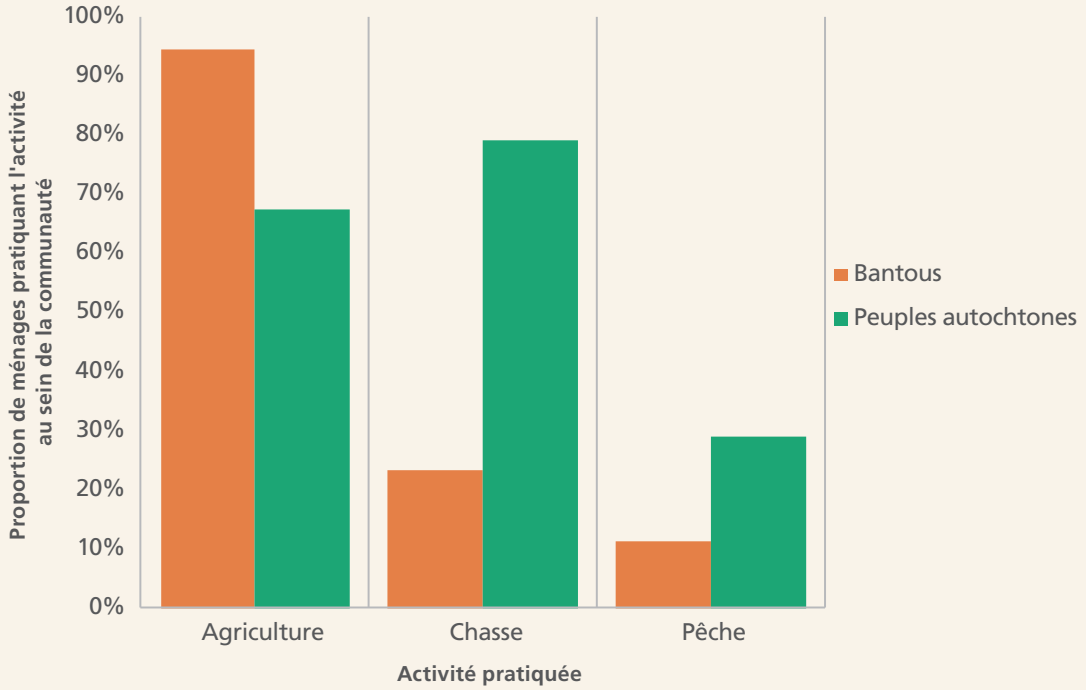

Activités pratiquées (principalement ou occasionnellement) par les ménages (n = 1 326) dans et autour de la RFO

Menaces existantes

La zone de la RFO a été soumise à une pression croissante depuis le début des années 1990, au cours de périodes répétées d'insécurité et de guerre civile. Un ensemble de menaces pesant sur la réserve, sur le SWM Programme en RDC ainsi que sur leurs objectifs communs ont été identifiées:

Bibliographie

IUCN/WCMC. 1995. World Heritage Nomination: IUCN summary. Okapi Faunal Reserve (Zaire). https://whc.unesco.org/document/154094

Plumptre, A.J. 1997. Shifting cultivation along the Trans-African Highway and its impact on the understorey bird community in the Ituri Forest, Zaire. *Bird Conservation International,* 7: 317-329.

UNESCO. 1996. World Heritage List: Okapi Wildlife Reserve. https://whc.unesco.org/en/list/718/

Le Programme de gestion durable de la faune sauvage (SWM Programme) est une initiative de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), financée par l'Union européenne (UE) et cofinancée par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et l'Agence française de développement (AFD). Les activités sont mises en œvre dans 15 pays par un consortium de partenaires comprenant l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) et la Wildlife Conservation Society (WCS).

En République démocratique du Congo, les activités du SWM Programme sont mises en œuvre par la WCS, en collaboration avec les autorités, les peuples autochtones et les communautés locales.

POUR EN SAVOIR PLUS

Programme de gestion durable de la faune sauvage
SWM-programme@fao.org
www.swm-programme.info

Certains droits réservés. Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

© FAO, 2023
CC7075FR/1/07.23